

//// Fongicide anti-mildiou



Protéger mieux
pour traiter moins

PROFILER®

Avec 14 jours de protection assurée, même dans des conditions de forte pression mildiou, et après plus de 100 mm de pluie, **PROFILER® assure la protection dès le stade boutons floraux séparés.**

Caractéristiques de PROFILER®

Bénéfices viticulteurs

- > Mode d'action unique avec le Fluopicolide
- > Stimulation des défenses des plantes avec le Fosétyl®-AI

Véritable solution d'alternance pour la gestion des résistances

- > Protection de tous les organes, y compris ceux formés après le traitement

Efficacité assurée, même en période de pousse active

- > 14 jours d'efficacité :
 - même en conditions de forte pression mildiou
 - même en conditions extrêmes de lessivage
- > Large compatibilité en mélange avec la plupart des anti-oïdium du marché
- > Bénéficie d'un court délai de rentrée

Organisation du travail simplifiée
Programme anti-mildiou optimisé

Fiche d'identité

// Composition

4,4% de Fluopicolide / 66,7% de Fosétyl®-AI

- > **Utilisation** : Homologué Mildiou à 3 kg/ha
- > **Délai de Rentrée** : 24 heures
- > **Délai avant Récolte** : 28 jours

// Formulation

Granulés dispersibles dans l'eau (WG)

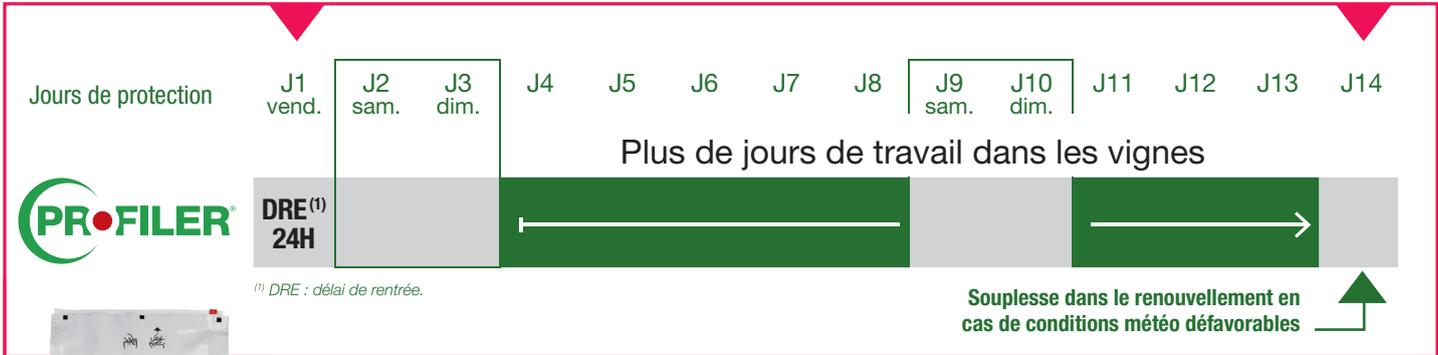
- > **Zone Non Traitée** : 5 mètres
- > **Application** : 1 application par an
- > **Positionnement** : à partir du stade BBCH 53, jusqu'à fin floraison

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

14 JOURS de protection anti-mildiou assurés EN TOUTES CONDITIONS : simplifiez vos travaux

Renouvellement
le 14^{ème} jour
en cas de risque
maladie avéré

Traitement vendredi



CONDITIONNEMENT :
sac de 12 kg

/// Des emballages sacs pour encore plus de praticité

- > Plus facile à manipuler
- > Plus facile à vider
- > Possibilité d'ouvrir et refermer le sac
- > Moins de déchets, récupération par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor
- > Plus facile à stocker dans le local phyto

Informations réglementaires et sécurité

Mentions légales

PROFILER® • 666,7 g/kg fosétyl-Al 44,4 g/kg fluopicolide • AMM n°2100181 • Détenteur d'homologation : Bayer SAS • Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 • ® Marque déposée Bayer • Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Novembre 2018 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service infos au n° Vert 0800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Informations complémentaires

Mentions H et Symboles	Cultures	Usages autorisés	Doses	Spécifications d'usage stade d'applications	DAR* (en jours) ou NC=non concerné	Précautions environnement**	Délai de rentrée des travailleurs dans la zone wtraitée (DRE)	Mesure de protection des individus
H319 - H410 Attention 	Vigne	Mildiou	3,0 kg/ha	1 trait/an à partir du stade BBCH 53	28	1a, 1b, 5a	24 heures après traitement.	Se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre. Pour les personnes chargées du balisage, le port d'un vêtement de protection est recommandé.

Utilisé suivant les Bonnes Pratiques Agricoles et dans le respect du Délai Avant Récolte, PROFILER® n'a aucune incidence sur les fermentations, et ne modifie pas les qualités organoleptiques des vins, alcools et eaux-de-vie. PROFILER® peut s'utiliser sur vigne dès l'apparition des inflorescences (BBCH53).

1. Organismes aquatiques

1a. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

1b. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres comprenant un dispositif végétalisé permanent non traité de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les applications par aéroné.

5. Eaux souterraines

5a. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer le produit ou tout autre produit contenant du fluopicolide plus d'une fois tous les ans sur la même parcelle et avant le stade de croissance BBCH 53.

(* Si DAR non fixé, se référer aux limites définies par le stade de la culture (cf. rubriques conditions de traitement de l'étiquette).

(**) Si ZNT aquatique non fixée (en l'absence de zone non traitée par rapport aux points d'eau) respecter selon les dispositions de l'arrêté du 4 mai 2017, la valeur minimale suivante : zone non traitée 5 mètres.

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Pour connaître le détail pratique de cette mise en œuvre, il est nécessaire de contacter au préalable Bayer Service Infos au n° Vert 0800 25 35 45.

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services).

Avant toute utilisation il convient de lire attentivement l'étiquette qui seule fait foi.



Bayer S.A.S.
Division Crop Science / Crop Protection
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 Lyon Cedex 09
France
www.bayer-agri.fr

Bayer Service Infos

0 800 25 35 45 Service & appel gratuits